

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'AISNE**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 13 DECEMBRE 2024**

L'AN 2024, le 13 DECEMBRE, les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au Conseil départemental de l'Aisne - rue Paul Doumer à Laon.

**Etaient présents** : MM. GRZEZICZAK, Président, et RAMPENBERG, Vice-Président.  
MM. CREMONT, DAIN et DELHAYE, Mme DIVE, MM. EUGENE, FERRAI, GERVOIS, LEFEVRE, LIEZ et LINIER, Mme MARICOT, M. MUZART, Mmes M'SAKNI, PASSEMART et PLATRIER, M. PERROU, Mmes RIBEIRO, VARLET-CHENOT et VIOLET, Administrateurs.

M. KALLEL, Secrétaire du CSE de l'Opal.

M. BAILLET, Chef d'Unité Parc Public à la Direction Départemental des Territoires, représentant M. le Préfet.

**Pouvoirs** : Mme BODIOT, Administrateur, à Mme RIBEIRO,  
M. LEBEAU Administrateur, à M. LIEZ.

**Excusés** : M. GALLOO, Mmes GRAFTE et LETOT-DURANDE, M. VERDEZ, Administrateurs,  
M. MONFORT, Commissaire aux Comptes.

**Assistés de** : MM. DOURLIN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.  
M. COLARD et Mme MOINAT, Directeurs de Service.  
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance, et PESCE, Chargée des Politiques Locales.

La séance est ouverte à 10 h 00.

-----

**BUDGET 2025**

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration le projet de budget 2025 étudié par le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 25 octobre 2024, dans le cadre du débat d'orientations budgétaires. Le rapport, qui a été adressé à chaque administrateur, comprend l'exposé des options et paramètres pris en considération pour élaborer le budget qui comporte :

- le compte de résultat prévisionnel
- le tableau de financement prévisionnel
- le budget synthétique (non soumis au vote).

Le rapport est ensuite commenté.

Le budget est accompagné des opérations d'investissements. Il fait apparaître opération par opération les dépenses et les recettes envisagées.

Après en avoir débattu et répondu aux différentes questions de ses membres, sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration, à la majorité des votants, adopte le budget par chapitre.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,  
Freddy Grzeziczak.

